



EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Électricien qualifié du bâtiment
- Chef d'équipe en électricité
- Technicien de maintenance électrique
- Créateur ou repreneur d'entreprise (après expérience)

PRÉ-REQUIS, DÉLAI D'ACCÈS

- Être âgé de 16 ans minimum.
- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter).
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 du domaine (CAP Électricien ou diplôme équivalent).
- Admission après étude du dossier et entretien de motivation.
- Réponse sous 20 jours ouvrables.
- Détail des modalités d'accès⁽¹⁾

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Brevet Professionnel Électricien
- Diplôme de l'Éducation Nationale de niveau 4
- Examen ponctuel en fin de formation conformément au référentiel RNCP
- Nécessité de suivre le parcours complet (dispense d'épreuves possible selon le cursus antérieur, nous consulter)
- RNCP : N°38880
- Date d'enregistrement : 22/04/2024
- <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38880/>
- Date d'échéance d'enregistrement : 31/08/2029

POURSUITES D'ÉTUDES

- Mention complémentaire
- BTS Électrotechnique
- BTS Maintenance des systèmes
- BTS Management économique de la construction

QUELQUES CHIFFRES ^{(1) (3)}

- La formation débutera en septembre 2026, nous ne pouvons pas fournir de chiffres pour le moment.
- Valeur ajoutée de la MFR sur : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=08512225
- 92% de taux de persévérance global sur l'année 2024-2025 sur l'ensemble des formations du centre

TARIFS ⁽¹⁾

- Coût de formation prise en charge par le financeur (OPCO), accessible sur : <https://www.francecompetences.fr/referentiels-et-bases-de-donnees/>
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) accessible sur le site internet : www.cfa-mfr-stgillescroixdevie.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référente handicap, Delphine MARCHAND, la faisabilité selon le handicap



BP ÉLECTRICIEN

À COMPOSANTE EUROPÉENNE

MINISTÈRE ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE



ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

sur
2 ans



DURÉE

- Rentrée en septembre
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 28 semaines en centre de formation
- 66 semaines en entreprise



RYTHME D'ALTERNANCE

- 2 semaines à la MFR
- 5 semaines en entreprise



STATUTS

- ☐ Scolaire Ministère Agriculture
- ☒ Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- ☒ Contrat de professionnalisation
- ☒ Autres (ex : formation pour adultes...)

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Entreprises artisanales d'électricité
- PME et grandes entreprises du bâtiment
- Entreprises de maintenance électrique
- Sociétés spécialisées en énergies renouvelables et domotique

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR L'APPRENTI / LE STAGIAIRE EN ENTREPRISE

- Réalisation d'installations électriques neuves ou en rénovation.
- Pose et raccordement d'équipements électriques.
- Intervention sur des systèmes de contrôle d'accès, de sécurité et de communication.
- Maintenance et dépannage des installations.
- Participation à l'organisation et au suivi de chantier.

(1) Détails et mise à jour sur le site internet de la MFR ou par téléphone

(2) Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

(3) Les chiffres concernent la dernière année scolaire

SITE DE FORMATION

MFR ST GILLES CROIX DE VIE
La Bouchère
51 route de la Roche Sur Yon
85800 ST GILLES CROIX DE VIE
02 51 55 52 12
mfr.st-gilles@mfr.asso.fr
www.cfa-mfr-stgillescroixdevie.fr
Numéro siret : 786 461 848 00016

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

Le titulaire du Brevet Professionnel Électricien est un professionnel hautement qualifié capable d'intervenir sur des installations électriques dans les bâtiments résidentiels, tertiaires et industriels.

Il est amené à :

- Préparer, organiser et réaliser des travaux d'installation électrique courants forts et courants faibles.
- Lire et exploiter des plans, schémas et documents techniques.
- Mettre en œuvre les équipements électriques dans le respect des normes en vigueur (NF C 15-100), de la sécurité et de l'environnement.
- Réaliser les opérations de mise en service, de contrôle, de maintenance et de dépannage.
- Encadrer une petite équipe, transmettre les consignes et assurer un rôle de relais technique.
- Conseiller le client et proposer des solutions techniques adaptées, y compris en matière d'efficacité énergétique.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Technologie professionnelle de l'électricité
- Sciences appliquées (électrotechnique, électronique de base) Lecture de plans / schémas électriques
- Travaux pratiques en atelier et sur plateaux techniques
- Économie et gestion de chantier
- Prévention Santé Environnement (PSE)

MOBILITÉ (en contrat d'apprentissage) :

Parcours européen inclus à la formation avec deux périodes de deux semaines d'immersion en entreprise dans le cadre du dispositif ERASMUS+.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL :

- Expression Française
- Ouverture sur le monde
- Mathématiques
- Sciences Physiques
- Langue vivante : Anglais
- Éducation physique et sportive



Déclaration d'activité enregistrée sous le n°5285 0055985 auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.